

Webinaire

« Comment décliner le Pacte d'Engagement de l'IDRRIM ? »



10 juin 2025



➤ Intervenants

- **Jean DUBOIS**, Responsable des Affaires techniques et des Relations partenariales de l'**IDRRIM**
- **Fabrice GAWEL**, Directeur Adjoint des Mobilités et du Réseau routier du **Conseil Départemental du Pas-de-Calais**
- **Laurent LASCROUX**, Chef du Service Innovations & Gestion patrimoniale de **Toulouse Métropole**
- **Laura POUJOL**, Chargée de mission Politique travaux neufs du **Conseil Départemental de l'Hérault**

INTRODUCTION

Un Pacte national



➤ Signataires du Pacte

Cérémonie de signature du pacte d'engagement organisée le 20 janvier 2021 à l'Hôtel de Roquelaure



Historique

- **Convention d'engagement volontaire** signée en 2009 par l'Etat, l'ADF, les représentants de la maîtrise d'œuvre et des entreprises de travaux publics **puis déclinée dans 57 départements**
- **Engagements :**
 - Préserver les ressources non renouvelable (réemploi et recyclage)
 - Réemployer ou valoriser 100 % des matériaux extraits sur chantiers
 - Atteindre un recyclage de 100 % des routes (AE et excédents chantiers)
 - Préserver la biodiversité et les milieux naturels
 - Réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie
 - Optimisation en fonction du transport
 - Amélioration de l'efficacité énergétique des centrales d'enrobage et des usines de liants
 - Abaissement de la température des produits routiers
 - Outil de suivi et de mesure des GES
 - Réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassement
 - Accroître la performance environnementale des entreprises et de la route
 - Améliorer la sécurité routière, la sécurité des personnels, des usagers et des riverains lors des opérations de travaux
 - Participer au développement de la recherche et diffuser l'innovation
 - Vers une refonte de la doctrine technique et normative
 - Participer aux programmes de recherche, diffuser et utiliser les connaissances
 - Adopter un nouveau mode de partenariat : vers un institut Français de la Route et des Infrastructures de transport
 - Promotion auprès des acteurs concernés et déclinaisons locale des engagements

➤ Trois axes majeurs

➤ Des infrastructures inscrites dans les transitions climatique et écologique

- ✓ Développer une infrastructure bas-carbone
- ✓ Intégrer les infrastructures à leur environnement
- ✓ Adapter les infrastructures au changement climatique
- ✓ Développer les infrastructures comme support d'une énergie propre

➤ Des infrastructures inscrites dans la transition numérique

- ✓ Développer des infrastructures génératrices de données
- ✓ Faire des infrastructures de véritables espaces numériques
- ✓ Numériser les infrastructures et les métiers

➤ Des infrastructures conçues et gérées à l'écoute des citoyens

- ✓ Concevoir des infrastructures adaptables aux diverses formes de mobilité
- ✓ Améliorer les conditions d'acceptabilité des infrastructures par les citoyens
- ✓ Rendre les infrastructures et les chantiers plus sûrs

> Quatre voies de mise en œuvre

- Adapter les formations pour répondre aux besoins de compétence
- Mettre en place une gestion patrimoniale des infrastructures
- Libérer l'innovation dans les infrastructures
- Un mode de travail partenarial et collaboratif

Signataires du Pacte

26 signataires



➤ Les 13 actions du Pacte d'engagement

- **Recycler 100 % des produits de déconstruction** générés annuellement par les infrastructures à l'échelle nationale
- **Réaliser 80 % des enrobés courants à moins de 150°C**
- Construire et mettre en œuvre une méthodologie permettant **l'évaluation des émissions de GES** générées dans le cadre d'une politique de gestion d'un patrimoine routier
- **Poursuivre l'organisation du prix Infrastructures pour la Mobilité, Biodiversité & Paysage** et élargir les parties prenantes et les thématiques
- Lancer un projet de recherche national et collaboratif sur **la résilience des infrastructures**
- Mettre en place une structure collaborative et partenariale pour le développement d'une doctrine technique sur **le jumeau numérique**
- Engager un travail de **révision des documents techniques** de conception routière, en vue d'un meilleur partage de l'espace public entre les modes
- Développer et mettre en œuvre une méthodologie permettant **l'association de la société civile et des usagers**
- Tendre vers **le zéro accident sur les chantiers** et réduire le nombre de chantiers sous circulation
- **Adapter les formations** aux enjeux posés par ces transitions
- Participer à **l'Observatoire national de la route**
- Participer aux **appels à projets d'innovation** du secteur
- **Décliner territorialement** ce pacte d'engagement

INTRODUCTION

Déclinaisons locales



➤ Pourquoi une déclinaison locale ?

- Engager l'ensemble des territoires dans une démarche vertueuse
- Consolider un mode de travail partenarial et collaboratif au niveau local
- Décliner les engagements nationaux au niveau local, lieu de réalisation des opérations, en s'appuyant sur :
 - ✓ La dynamique locale existante
 - ✓ Le levier de la commande publique
- Adapter les objectifs pour répondre aux enjeux spécifiques à chaque territoire

➤ Les 31 déclinaisons locales

- Conseil départemental du Vaucluse – juin 2020
- Conseil départemental de Loire-Atlantique – juin 2022
- Conseil départemental de l’Hérault – avril 2021
- Conseil départemental de la Haute-Saône – avril 2021
- Montpellier Méditerranée Métropole – sept. 2021
- DIR Ouest & DREAL Bretagne – février 2022
- Châteauroux Métropole – mars 2022
- Conseil départemental d’Eure-et-Loir – mars 2022
- Toulouse Métropole – avril 2022
- Métropole du Grand Nancy – septembre 2022
- Conseil départemental de Saône-et-Loire – sept. 2022
- Conseil départemental des Côtes d’Armor – oct. 2022
- Rennes Métropole – octobre 2022
- Conseil départemental de la Marne – octobre 2022
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme – oct. 2022
- Conseil départemental de l’Oise – 27 octobre 2022
- Conseil départemental de Haute-Garonne – déc. 2022
- Conseil départemental de la Somme – janvier 2023
- Conseil départemental du Doubs – mars 2023
- Conseil Départemental de la Côte d’Or – avril 2023
- Conseil départemental de l’Allier – juillet 2023
- Conseil départemental d’Indre-et-Loire – sept. 2023
- Conseil départemental du Pas-de-Calais – oct. 2023
- Brest Métropole – octobre 2023
- Conseil départemental du Rhône – novembre 2023
- Conseil départemental de l’Essonne – février 2024
- Conseil Départemental de la Manche – avril 2024
- Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne – juin 2024
- Ville de Troyes – octobre 2024
- Troyes Champagne Métropole – octobre 2024
- Conseil départemental de l’Aube – octobre 2024

> Qui peut signer ?

- **Services de l'État** (Préfecture, DREAL, DDT, DIR, ...)
- **Collectivités locales** (Conseil régional, conseil départemental, EPCI, Villes, EPT, ...)
- **Fédérations professionnelles locales** (FRTP, Routes de France régionaux, Terrassiers ...)
- **Acteurs de l'ingénierie** (Cerema, Syntec-Ingénierie, CINOV, Agence Technique Départementale, ...)
- **Acteurs institutionnels présents localement** (VNF, ADEME, CNFPT, ...)
- **Associations locales**

➤ Les partenaires signataires

- **F RTP** : 100 % (29)
- **Routes de France** : 100 % (29)
- **Terrassiers de France** : 24 % (7)
- **SYNTEC-Ingénierie** : 21 % (6)
- **CINOV Ingénierie** : 21 % (6)
- **UNICEM** : 21 % (6)
- **Cerema** : 14 % (4)
- **Syndicat BTP** : 14 % (4)
- **Syndicat d'aménagement** : 10 % (3)
- **SNBPE** : 7 % (2)
- **Syndicat de génie civil** : 7 % (2)
- **Syndicat des eaux** : 3 % (1)
- **Canalisateurs** : 3 % (1)
- **UNEP** : 3 % (1)
- **Syndicat Transports/Mobilités** : 3 % (1)
- **EPCI** : 3 % (1)

> Comment ?

- **S'appuyer sur l'annexe 3 du pacte d'engagement, cadre-type d'une déclinaison territoriale et les exemples de déclinaison**
- **S'inscrire dans la démarche nationale en reprenant tout ou partie des engagements définis**
- **Définir des actions et indicateurs à inscrire dans cette déclinaison**
- **Mettre en place une instance de suivi de la mise en œuvre de cette démarche et des rencontres régulières des acteurs pour :**
 - ✓ Faire le bilan des actions réalisées
 - ✓ Evaluer l'atteinte ou non des indicateurs fixés
 - ✓ Définir les nouvelles actions à mettre en place

Boite à outils

Exemples d'engagements

- **Amélioration des pratiques de recyclage et de réutilisation de matériaux locaux**
- **Développement de nouvelles solutions à faible impact environnemental (abaissement de température, techniques à l'émulsion, retraitement en place,)**
- **Caractérisation des risques climatiques du territoire**
- **Déploiement de bornes de recharge et développement de procédés de production d'énergie par l'infrastructure**
- **Réponse à l'ambition « zéro artificialisation nette des sols »**
- **Préservation de la biodiversité dans les milieux naturels**

➤ Boite à outils

Exemples d'engagements

- **Numérisation des infrastructures et des métiers**
 - Développement des pratiques du BIM (Building Information Modeling) en phase conception / maintenance
 - Optimisation des flux et du fonctionnement des engins sur les chantiers grâce au numérique
 - Optimisation de l'analyse des données et de leur partage, dans un objectif de développement de nouveaux services
- **Adaptation des infrastructures aux diverses formes de mobilité**
 - Accessibilité des personnes, des usagers et des riverains
 - Prise en compte de l'ensemble des formes de mobilité (déploiement de pistes cyclables par exemple)
- **Amélioration de la sécurité routière et sur les chantiers**

> Boite à outils

Exemples d'engagements

➤ Libération de l'innovation

- Renforcer la politique d'innovation routière, les expérimentations sur chantiers, favoriser l'ouverture aux variantes
- Accompagnement technique dans l'évaluation des expérimentations
- Améliorer le partage d'informations et la communication des expérimentations réalisées
- Participer aux appels à projets nationaux sur l'innovation

➤ Développement d'une gestion patrimoniale des infrastructures

- Améliorer la connaissance de l'état du patrimoine
- Optimiser les techniques d'entretien

➤ Renforcement de la dynamique locale d'échanges entre les acteurs

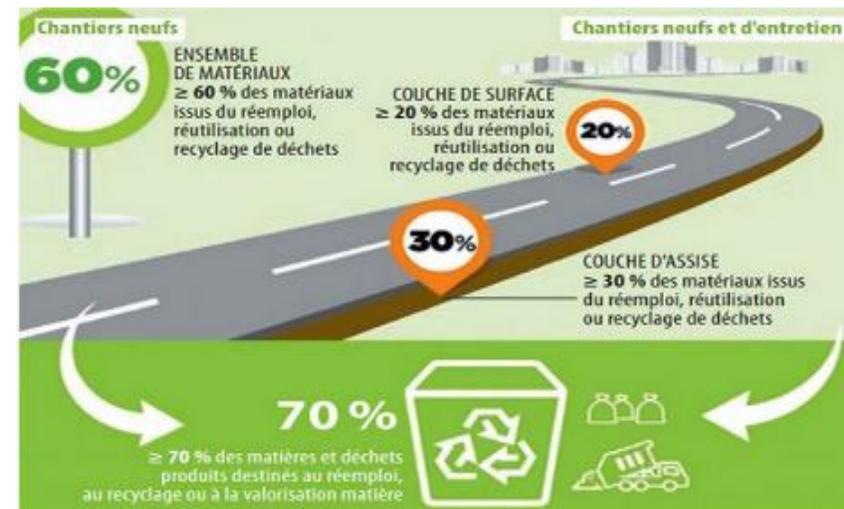
- Organiser des rencontres annuelles

**Pourquoi signer une
déclinaison locale ?**



Contexte juridique et technique favorable

- **Loi NOTRe ...** → Opportunité d'évolution : technique & environnement de la Route
- **Volonté pragmatique des services techniques & entreprises** / Abaissement de l'empreinte carbone des travaux d'aménagement & de rénovation des infrastructures : matériaux alternatifs, critères environnementaux, éco-comparateur SEVE-TP depuis 2017 sur le réseau structurant → CEV en cours d'écriture en 2020
- Stratégie Nationale Bas Carbone, Loi sur l'économie circulaire & Loi de transition énergétique pour la croissance verte :



➤ Volonté politique – Plan Climat

- Le Plan Climat est le projet de développement durable de Toulouse Métropole pour lutter contre le changement climatique.
- Pour bâtir une métropole durable, un nouveau plan d'actions a été adopté pour réduire de 40 % les émissions de CO2 d'ici 2030.



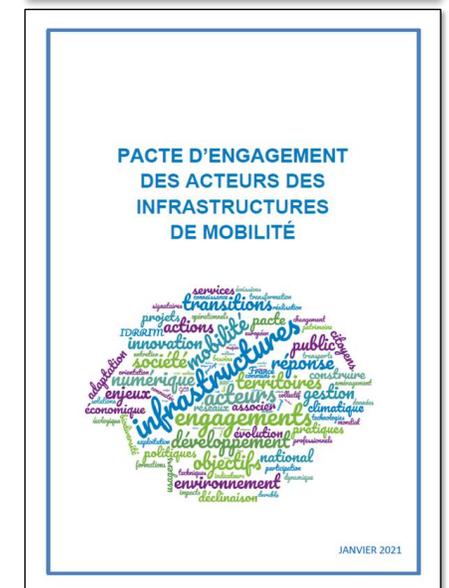
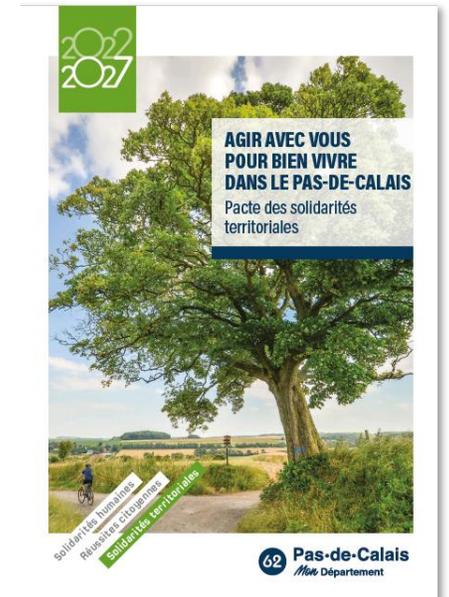
- Fiche action spécifique (N°65) / PEAIM



Le PEAIM est le volet travaux sur espaces publics et infrastructures du Plan Climat.

> Pour le CD 62

- **2009** : Signature par les acteurs des infrastructures de mobilité d'une **Convention d'Engagement Volontaire, déclinée dans 57 départements**, autour d'un ensemble d'objectifs opérationnels en faveur du développement durable
- **26 septembre 2022** : **Adoption du Pacte des Solidarités Territoriales** par le Département du Pas-de-Calais, avec pour nécessité de relever les défis du changement climatique. Son ambition : **adapter le réseau routier aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers** (ambition n°4)
- **Octobre 2023** : Signature par le Département du **Pacte d'Engagement** des acteurs des infrastructures de mobilité constitué de **5 engagements déclinés au travers de 13 actions et 23 indicateurs**

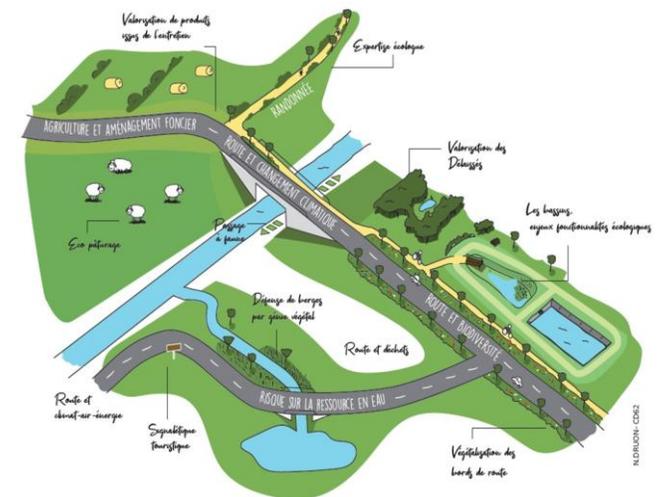


Pacte d'engagement & Schéma durable de la route : entre route et environnement

- Objectif : porter une vision commune de l'avenir des infrastructures à l'horizon 2030
- Trois axes majeurs :
 - Des infrastructures inscrites dans les transitions climatique et écologique
 - Des infrastructures inscrites dans la transition numérique
 - Des infrastructures conçues et gérées à l'écoute des citoyens
- La mise en œuvre des engagements inscrits dans le pacte
 - 13 actions définies par des objectifs et des indicateurs de suivi
- 5 axes :
 - Route et Biodiversité
 - Route et Randonnées
 - Route et Agriculture, Aménagement Foncier
 - Route et Ressource en eau
 - Route et Changement climatique



Le SDR entre axes prioritaires et actions ponctuelles



Présentation des déclinaisons



La déclinaison du CD34 :



→ Le 9ème engagement du mandat du Président du CD34

→ Le projet de service du pôle des routes et des mobilités

- 4 axes de travail
- déclinés en 10 objectifs
- Pour au total environ 60 actions
 - opérationnelles,
 - réparties en 4 phases sur 2021 - 2028

01. DES INFRASTRUCTURES INSCRITES DANS LES TRANSITIONS CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Objectif 1 : Adaptation des infrastructures au changement climatique et solutions bas carbone

Objectif 2 : Intégration des infrastructures à leur environnement

02. DES INFRASTRUCTURES INSCRITES DANS LA TRANSITIONS NUMERIQUE

Objectif 3 : Digitalisation des infrastructures

Objectif 4 : Digitalisation des métiers

03. DES INFRASTRUCTURES CONÇUES ET GÉRÉES À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

Objectif 5 : Adaptation des infrastructures aux diverses formes de mobilités

Objectif 6 : Amélioration des conditions d'acceptabilité des infrastructures par les citoyens

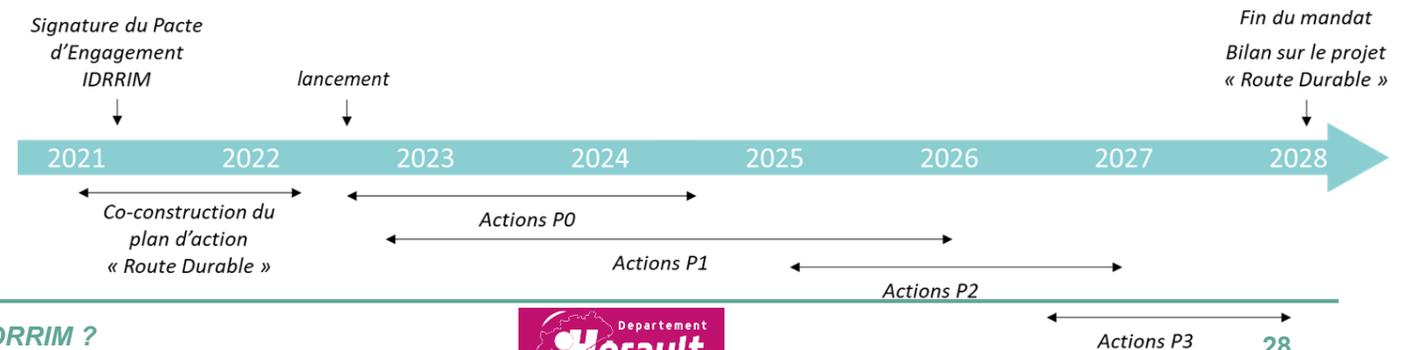
Objectif 7 : Prise en compte de la sécurité routière et de la prévention pour des chantiers plus sûrs

04. DES LEVIERS DE MISE EN OEUVRE POUR GARANTIR LA RÉUSSITE

Objectif 8 : Adaptation des formations aux besoins de compétences des équipes

Objectif 9 : Innover dans les différents domaines

Objectif 10 : Consolidation d'un mode de travail partenarial et collaboratif



La déclinaison du CD34 :



01. DES INFRASTRUCTURES INSCRITES DANS LES TRANSITIONS CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Objectif 1 :** Adaptation des infrastructures au changement climatique et solutions bas carbone
- Objectif 2 :** Intégration des infrastructures à leur environnement

02. DES INFRASTRUCTURES INSCRITES DANS LA TRANSITIONS NUMERIQUE

- Objectif 3 :** Digitalisation des infrastructures
- Objectif 4 :** Digitalisation des métiers

Recours aux GNTR

Travail sur la commande publique



Exemple de fiche descriptives des événements liés aux mouvements de terrains

Base de données
Analyse de la vulnérabilité des infras

Main courante embarquée

Plan routes et biodiversité



Ramassage et tri des déchets

La déclinaison du CD34 :



03. DES INFRASTRUCTURES CONÇUES ET GÉRÉES À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

- Objectif 5 :** Adaptation des infrastructures aux diverses formes de mobilités
- Objectif 6 :** Amélioration des conditions d'acceptabilité des infrastructures par les citoyens
- Objectif 7 :** Prise en compte de la sécurité routière et de la prévention pour des chantiers plus sûrs

Sensibilisation à l'éco-mobilité + aide à l'achat de VAE



Participation citoyenne et co-construction de projets



Covoiturage



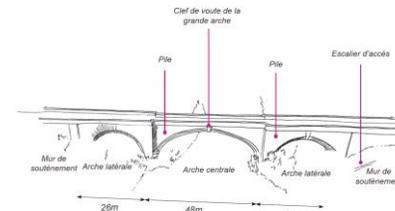
04. DES LEVIERS DE MISE EN OEUVRE POUR GARANTIR LA RÉUSSITE

- Objectif 8 :** Adaptation des formations aux besoins de compétences des équipes
- Objectif 9 :** Innover dans les différents domaines
- Objectif 10 :** Consolidation d'un mode de travail partenarial et collaboratif



Formations et clubs métiers

Structuration de l'innovation - RETEX



5 engagements déclinés au travers de 13 actions et 23 indicateurs

- 1. Participer au développement de la recherche et soutenir l'innovation**
 - a. Libérer l'innovation dans les infrastructures
 - b. Développer la numérisation des infrastructures afin d'en faciliter la gestion ultérieure
- 2. Préserver les ressources non renouvelables**
 - a. Recyclage des agrégats d'enrobés (indicateurs : 15 % en 2022, 20 % en 2025 et 30 % en 2030)
 - b. Limiter le recours aux matériaux de carrière
- 3. Réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie**
 - a. Déployer la pratique de réduction des températures de fabrication des enrobés (indicateurs : 15 % en 2022 et 25 % en 2025)
 - b. Déployer l'usage des techniques à l'émulsion
 - c. Ouvrir les marchés aux variantes
 - d. Développer l'usage des éco-comparateurs
 - e. Réaliser des expérimentations concourant au développement d'une mobilité décarbonée
- 4. Améliorer la sécurité routière, sécurité des personnels, des usagers et riverains**
 - a. Améliorer la sécurité routière des usagers et personnels sur chantier
 - b. Communiquer avec les riverains et commerçants
- 5. Attirer les jeunes dans les métiers de la route**

➤ Déclinaison Pacte de Toulouse Métropole

➤ **Etablit en 3 parties** : Partenaires, Engagements / Actions / Indicateurs & boite à outils

➤ **Décliné localement en huit engagements**

- Engagement 1 : Préserver les ressources non-renouvelables
- Engagement 2 : Préserver la biodiversité et les milieux naturels
- Engagement 3 : Réduire les émissions à effet de serre et la consommation d'énergie
- Engagement 4 : Réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassement
- Engagement 5 : Accroître la performance environnementale des entreprises et de la Route
- Engagement 6 : Améliorer la sécurité routière, des cyclistes et l'accessibilité de l'ensemble des usagers, notamment les personnes en situation de handicaps et des riverains (phase chantier et exploitation)
- Engagement 7 : Participer au développement de la recherche et diffuser l'innovation, et à l'expérimentation routière
- Engagement 8 : Adopter un nouveau mode de partenariat avec l'IDRRIM et Promotion auprès des acteurs concernés des déclinaisons locales des engagements



➤ Préserver les ressources non renouvelables

Réemployer ou valoriser par recyclage des matériaux constitutifs de la chaussée soit en place à froid, soit en centrale à chaud, tiède ou froid

Gérer et valoriser des déchets des TP et des matériaux issus de la déconstruction routière
Valoriser des matériaux locaux naturels ou artificiels

Réemployer ou valoriser 100% des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers

Retraitement en place à l'émulsion



In situ

**Graves
Recyclage**



**Optimisation
des sols**



**en
poste**



Mâchefers



➤ Préserver la biodiversité et les milieux naturels

2 ACTIONS

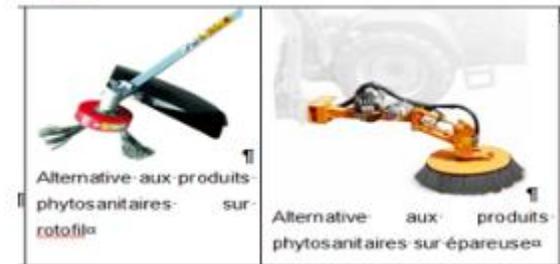
Respecter les prescriptions nationales en la matière et les décliner au plan local pour leurs opérations

Développer la thématique biodiversité et protection des milieux naturels



Fauchage adapté à la faune et flore

« Zéro-phyto »



Alternative aux produits phytosanitaires sur rotavala

Alternative aux produits phytosanitaires sur épaveuse

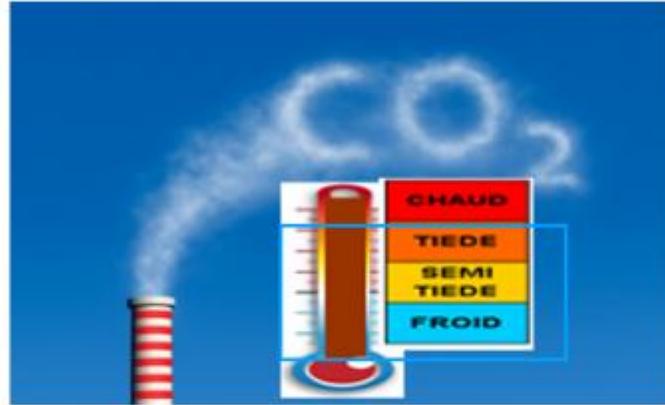
6

➤ Réduire les Emissions de Gaz à Effet de Serre et la consommation d'énergie

2 ACTIONS

**Réduire
la consommation d'énergie**

- Fabrication
- Transport
- Mise en œuvre



**Réduire
les Emissions de Gaz à
Effet de Serre (GES)**



**Techniques alternatives moins
consommatrices d'énergies**

Réduction des distances de transport

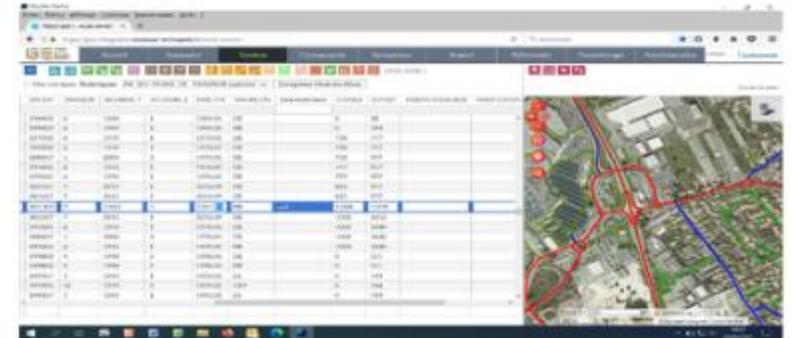
Accroître la performance environnementale des entreprises et de la route

3 ACTIONS

Choisir
des solutions techniques
à moindre empreinte
environnementale
TRACC

Eco-conditionnaliser
les attributions des offres
et veiller au respect des
règles concurrentielles
(bilan) SEVE

Mettre à disposition
un bilan environnemental
annuel de suivi des
indicateurs



Suivi et résultats



Présentation de l'outil « Bilan Enrobés »

- Chaque intervention est localisée et renseignée en fonction du **type de couche** (assise, liaison ou roulement), du **type matériau** (GB, BB). Il est saisi le tonnage du matériau mis en œuvre avec sa température de fabrication et son pourcentage d'agrégats incorporés.
- Deux types de bilans sont proposés sous forme de tableaux de bord :
 1. Les tonnages mis en œuvre, par type de matériau en fonction de la couche, en fonction du pourcentage d'agrégats incorporés ou en fonction de la température de fabrication
 2. Les répartitions des tonnages mis en œuvre en fonction des territoires ou service, en fonction des pourcentages d'agrégats incorporés ou des températures de fabrication

Ces éléments sont généraux par année ou peuvent être réduits à un territoire ou service

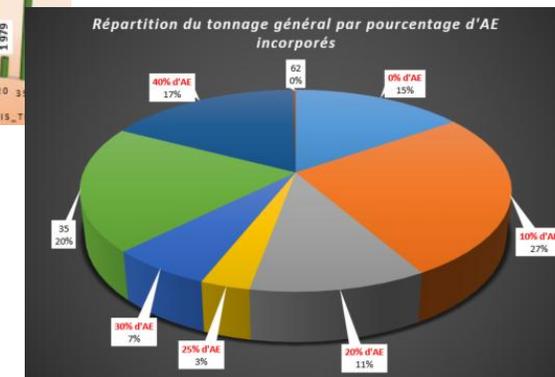
Module "Bilan enrobés"

Année
Territoire ou Service
RD
Type de couche
Type de matériau
Tonnage
Température de fabrication
Pourcentage d'agrégats incorporés
Tonnage d'agrégats incorporés

?

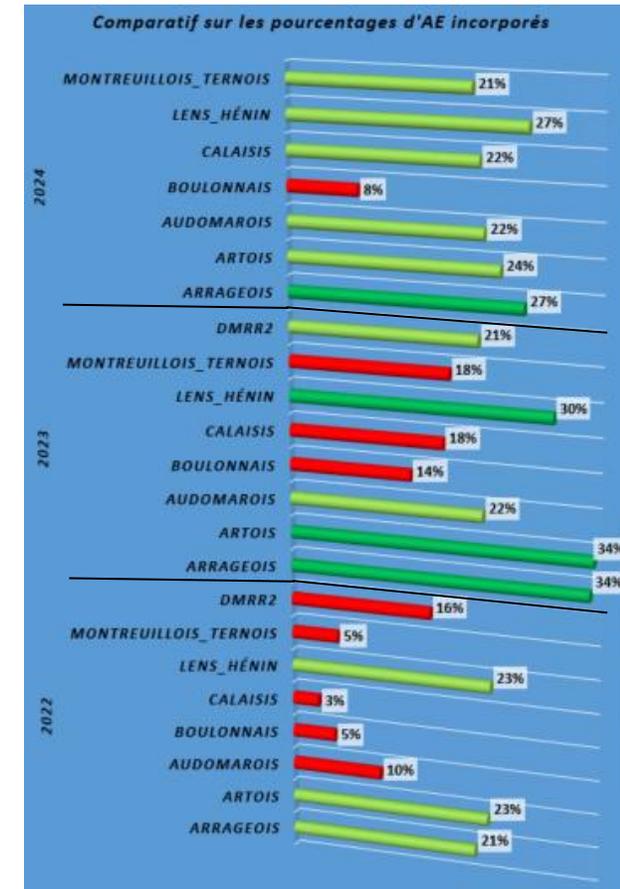
ENREGISTRER

Tonnages par pourcentage d'AE incorporés



Présentation de l'outil « Bilan Enrobés »

- Des bilans annuels sont édités et permettent de connaître l'évolution au cours des années du pourcentage d'AE incorporé dans les chantiers du Département pour l'ensemble des territoires ainsi que celle des températures de fabrication des matériaux posés
- Des comparatifs permettent de voir très rapidement, par année, la position de chaque territoire ou service par rapport aux indicateurs fixés dans le Pacte des Solidarités Territoriales du Département :
 - En pourcentage d'AE incorporés (indicateurs : 15 % en 2022, 20 % en 2025 et 30 % en 2030)
 - En pourcentage d'enrobés tièdes (indicateurs : 15 % en 2022 et 25 % en 2025)



› Suivi du pacte d'engagement

- Les signataires se sont engagés à mettre en place un dispositif pérenne de suivi du présent parce par l'intermédiaire d'un comité de suivi :
 - 1^{er} comité de suivi le 11 juin 2024 et mise en place d'un tableau de bord du suivi

Pacte d'engagement				Indicateurs	Participants & Référents		Actions prévues		Remarques	Propositions	Date butoir
N° Eng.	Descriptif	N° Action	Descriptif		CD 62	Entreprise	Intitulé	Etat d'avancement			
1	Participer au développement de la recherche et soutenir l'innovation	1	Libérer l'innovation dans les infrastructures	Nombre de solutions innovantes proposées par les entreprises							
				Nombre de chantiers innovants réalisés							
		2	Développer la numérisation des infrastructures afin d'en faciliter la gestion ultérieure	Etablissement d'un bilan annuel des actions réalisées							
2	Préserver les ressources non renouvelables	3	Recyclage des agrégats d'enrobés	Pourcentage moyen de réintroduction des agrégats d'enrobés (AE) dans la fabrication des enrobés (à chaud ou à l'émulsion)					Objectif: Atteindre 15% en 2022 et 20% en 2025		

➤ Suivi et résultats : Projet Route Durable du CD34

- **Organisation** : Chef de projet / référents / groupes de travail
- **Indicateurs de suivi et valeurs cibles**
 - Suivi quantitatif
 - Suivi qualitatif

Extrait des actions du pacte d'engagement

N°	Actions	Indicateurs (et valeur cible)
1	Recycler 100 % des produits de déconstruction générés annuellement par les infrastructures à l'échelle nationale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Taux moyen de recyclage (20 % de réintroduction d'AE en 2025) ■ Taux de recyclage par rapport au stock produit annuellement (100 % de recyclage du stock produit)
2	Réaliser 80 % des enrobés courants à moins de 150°C	■ Taux d'enrobés produits à moins de 150°C (80 % des enrobés courants en 2030) *Production d'une note d'information IDRRIM
3	Construire et mettre en œuvre une méthodologie permettant l'évaluation des émissions de GES générées dans le cadre d'une politique de gestion d'un patrimoine d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'une plateforme de travail adaptée à l'action ■ Promotion de l'éco-conception, éco-comparaison et économie circulaire *Diffusion des outils méthodologiques, guides, produits, etc.



Extrait du bilan 2024

ACTION 1 : Recycler 100 % des produits de déconstruction générés annuellement par les infrastructures à l'échelle nationale

Cible : Taux moyen de recyclage (20 % de réintroduction d'AE en 2025),

CD34 : Taux moyen d'agrégat d'enrobés pour les marchés programmes « froid » : 100% en couche d'assise et 30% en couche de roulement, pour les marchés « tiède/chaud » : 42,8% en couche d'assise et 32,3% en couche de roulement.

Cible : Taux de recyclage par rapport au stock produit annuellement (100 % de recyclage du stock)

CD34 : 100% (hors pollutions amiante/HAPs)

ACTION 3 : Construire et mettre en oeuvre une méthodologie permettant l'évaluation des émissions de GES générées dans le cadre d'une politique de gestion d'un patrimoine d'infrastructures

Cible : Promotion de l'éco-conception, éco-comparaison et économie circulaire *Diffusion des outils méthodologiques, guides, produits, etc

CD34 : SPASER, démarche « management environnemental », recours à l'éco-comparateur SEVE, déploiement label GECO (GNTR), expérimentation de matériaux biosourcés et recyclés + RETEX...etc

Apports & bilan du PEAIM et contribution au Plan Climat TM (partiel : réseau structurant : 500 km / 3,350 km)

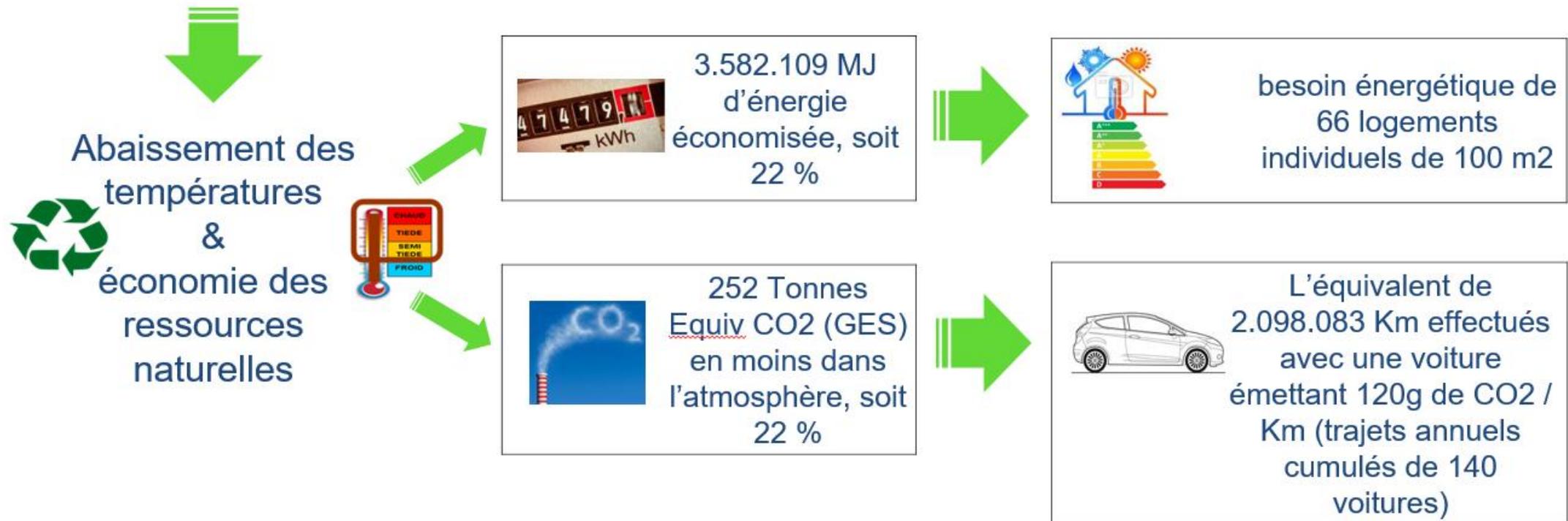




688 Tonnes d'enrobés à chaud (4%)
 15.747 Tonnes d'enrobés tièdes (89%)
 1.247 Tonnes d'enrobés à froid (7%)



Recyclage = 6.669 Tonnes de matériaux recyclés soit 37 % des besoins en ressources naturelles préservés = - 267 Semi-remorques



➤ Apports & bilan du PEAIM et contribution au Plan Climat TM

- **Recyclage in situ des matériaux** : 15.000 m², soit 5 % des besoins en renforcement
- **Engagement Gestion des ressources naturelles** :
 - Gestion des excédents de chantiers et déchets des TP : rédaction en cours d'une doctrine dédiée avec Cadre de SOSED & Bordereau des prix spécifique à la déconstruction horizontale et gestion des déchets de chantier (finalisée et appliquée en 2024)
 - Optimisation et Valorisation des matériaux locaux naturels ou artificiels et recours à des matériaux de substitution : recours aux MIDND conditionné par DSP en cours de rédaction & Graves de recyclages prescrites dans les cahiers des charges & référence au label qualité GECO.
- **Vecteur de communication pour la collectivité**
- **Cadre de dialogue privilégié avec les entreprises** pour identifier des passerelles communes

› Apports & bilan du PEAIM et contribution à l'innovation

- Trottoir en « béton bas carbone » (Ciment bas carbone avec granulats recyclés)
- Parvis / trottoirs béton drainant & dépolluant (Nox, COV, ...) : Juin 2025
- Enrobés bas carbone : 2024, 2025
- Retraitement en poste à l'émulsion de liant végétal
- Retraitement en place à l'émulsion de liant végétal
- Recyclage à fort taux : AE « Hors spécification »
- Evaluation des apports solutions grises, vertes & bleues / lutte ICU + jumeau numérique prédictif : 2025-2027 / Grande Rue Saint Michel

Quelques conseils pour rédiger votre déclinaison



➤ **Pacte pragmatique évolutif**

- **Cibler quelques engagements à décliner en actions applicables, mesurables (indicateurs) et duplicables**
- **Co-construction avec tous les acteurs intra/extra (MOA, MOE, Fédération entreprises, Céréma, ...)**
- **Déterminer au préalable le dispositif de pilotage (COPIL, COTECH, COSUI)**
- **Cibler un bilan annuel + clause de revoyure (COSUI) avec les partenaires**
- **Prévoir un document évolutif (Engagements, actions, périmètre d'application)**

Conseils du CD34

Mobiliser l'intelligence collective

- Portage politique et hiérarchique fort
- Co-construction : cadres et agents
- Adaptation des actions aux enjeux de la collectivité

Organisation en mode projet

- Une chef de projet dédié
- Un plan d'action à définir et à ajuster au fil du temps

Communication

- Assurer une cohérence globale,
- Rédaction communicante grand public





CONTACT :

Jean Dubois

Responsable des Affaires techniques et
des Relations partenariales

jean.dubois@idrrim.com

06 83 56 89 94

MERCI.